

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COLMAR, LE 17 SEPTEMBRE 2024

CP - Le Florimont, antenne du CSC de Colmar, a été rénové!

La Ville de Colmar a débuté un programme de renouvellement urbain du quartier Saint-Vincent-de-Paul, anciennement Bel'Air-Florimont, contractualisé avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) le 27 juin 2018. Dans ce cadre, le Florimont, antenne du centre socioculturel de Colmar, a été rénové.

LE CONTEXTE

L'objectif de ce renouvellement urbain est l'amélioration des services de proximité grâce notamment à une mise en adéquation des équipements existants aux besoins des usagers et habitants dans le quartier. Le projet ambitionne aussi de renforcer l'attractivité du quartier Saint-Vincent-de-Paul grâce à la réalisation de nouveaux équipements.

Les démolitions des 2 cités emblématiques, Cité Bel Air en 2016 et Cité Florimont en 2019 ont ouvert de nouvelles perspectives pour le quartier. Il s'agit ainsi de recréer du lien social, d'ouvrir davantage le quartier vers le reste de la ville et d'écrire une nouvelle histoire dans le quartier avec les habitants, actuels et futurs. La rénovation et la construction d'équipements permettent de changer le regard sur ce quartier prioritaire de la Politique de la ville et de valoriser son potentiel de services et d'activités.

Le montant global du projet de renouvellement urbain du quartier s'élève à 46M€ en investissement. L'ANRU contribue à ce montant à hauteur de 7,36M€ (5,10M€ de subventions et 2,26M€ de prêts bonifiés).

Dans le cadre de ce renouvellement, le Pacific, antenne du centre socioculturel, a également été rénové, et un nouveau gymnase "Brant" est en cours de construction.

LA RÉNOVATION DU FLORIMONT

Le Florimont était historiquement un bâtiment occupé de façon indépendante par deux structures de la Ville : la halte-garderie du Florimont et l'école maternelle les Marguerites. Après une première rénovation, le CSC a investi les lieux au printemps 2018, avant de les quitter un an plus tard en vue d'une nouvelle rénovation.

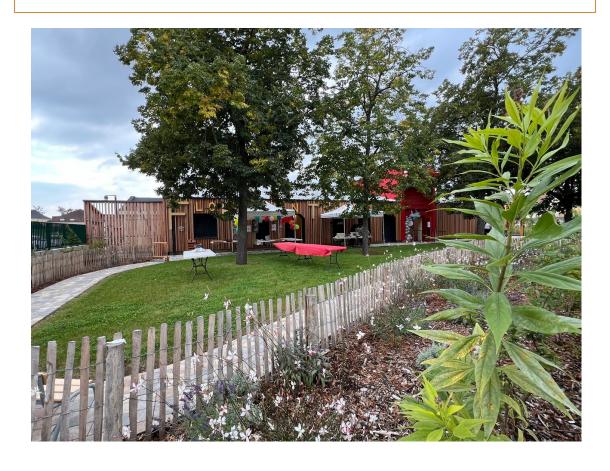
La rénovation du Florimont s'articule autour de deux axes : l'aménagement des espaces publics devant le bâtiment, et la rénovation du bâtiment.

Le budget

Le montant global du projet est de 1,225 M€ pour la rénovation du bâtiment Florimont et de 345 840 € pour l'aménagement des espaces publics.

La rénovation du Florimont a bénéficié d'un soutien de **207 607€** de la Région Grand Est au titre du dispositif "Politique de la ville-Soutien aux investissements au titre de renouvellement urbain" et de **60 387€** pour le programme "Climaxion", de **43 279€** de la DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local), de **157 500€** de la CAF, et de **101 023€** de la Fondation Timken.

L'aménagement des espaces publics a pu bénéficier du soutien de l'ANRU pour **50 854**€, de la Région Grand Est au titre du renouvellement urbain avec une subvention de **36 417**€ et de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse (AERM) à hauteur de **55 969**€.



L'aménagement des espaces publics



apaisés, rafraichissants et végétalisés.

Le projet de 1 600 m2 comprend 562 m2 d'espaces verts et 1 038 m2 pour le parvis du Florimont et les cheminements immédiats. Ces nouveaux espaces sont une contribution forte à l'amélioration du cadre de vie des habitants, actuels et futurs, avec un souci environnemental et esthétique pour ces nouveaux lieux en devenir, des lieux de rencontre,

L'aménagement a été créé sur le foncier laissé vacant suite à la démolition de la cité Florimont en 2019 : composé d'une placette publique, zone ombragée de détente et de rencontre, et d'un accès au centre socioculturel, il sera bientôt complété par la création de deux voies piétonnes favorisant les liaisons douces pour relier ces espaces au reste de la ville et aux nouveaux équipements du secteur (Gymnase Brant, le square des vignes réaménagé, le Pacific).

Un parking en pavés drainants pour permettre l'infiltration des eaux pluviales, et doté d'une place PMR, a été expressément créé au plus près de l'entrée du Florimont.

Le projet a été élaboré en association avec les usagers du CSC ainsi que les partenaires socioculturels intervenant sur le quartier pour répondre à leurs aspirations d'avoir des espaces très végétalisés et ouverts.

La réalisation est le fruit du travail de la direction de l'espace public, illustrant la volonté de la Ville de mettre en oeuvre un aménagement résilient, avec de nombreuses noues, des plantations d'essences locales qui facilitent l'infiltration des eaux pluviales et offrent un îlot de fraicheur dans un quartier encore très minéral.

Les revêtements et les matériaux choisis donnent une connotation naturelle au site en même temps qu'un confort pour les piétons et les vélos, laissent la biodiversité locale se développer aux côtés des nouvelles plantations. Un. travail a également été fait sur l'éclairage apaisé, sobre en consommation énergétique, et qui met en valeur l'accès vers le Florimont.

La rénovation du bâtiment

La Municipalité a fait le choix de conserver le bâtiment du Florimont, qui s'inscrit dans la mémoire du quartier et de ses habitants. Ainsi, la Ville a procédé à une restructuration et une réhabilitation thermique du bâtiment, plutôt qu'à sa démolition. La rénovation du bâtiment a été réalisée en maîtrise d'œuvre interne par le service travaux neufs de la Direction de l'architecture de la Ville.

Dans le cadre du programme "Climaxion", une campagne de diagnostiques du bâtiment a été menée par la Société IMAEE. Cette dernière a démontré la nécessité d'entreprendre des travaux de rénovation énergétique. Ainsi, la qualité thermique de toutes les façades et de la toiture ont été revues, et la charpente en bois a été renforcée. La chaudière au gaz qui avait été installée moins de 3 ans avant les travaux de rénovation a pu être conservée.

Au niveau de la restructuration du bâtiment, les espaces intérieurs ont été redistribués de manière à coller aux besoins du centre socioculturel. Le bâtiment est de plein pied avec un sous-sol, mais seul le rez-de-chaussée sera ouvert au public afin de répondre aux contraintes d'accessibilité.

L'ensemble des locaux se développe sur une surface de 400 m2,



comprenant : un bureau de la direction, une salle de réunion, une salle adultes et familles, une cuisine pédagogique, deux salles ALSH (accueil loisir sans hébergement) pour les 3-5 ans, un nouveau bloc sanitaire, un local ménage, et un bureau permanent.

L'aspect extérieur du bâtiment a également été revu. Un édicule qui se caractérise par un grand volume rouge vif a été rajouté et permet de mieux identifier l'entrée principale du bâtiment. Le changement d'apparence se traduit également par le choix des matériaux apparents : l'ancien enduit a cédé sa place à une isolation extérieure, puis à un bardage dont la finition est assurée par du Mélèze. Le pignon a également été habillé par un bardage en bois. Enfin pour créer une unité spatiale entre le bâtiment rénové et le nouveau parvis, des grandes arches en structure métallique, de couleur or et reprenant la silhouette du pignon du bâtiment, ont été installées.

UN PROJET VECTEUR DE LIEN SOCIAL

Pour la rénovation du Florimont, la Ville a prévu des clauses d'insertion à destination des publics éloignés de l'emploi (demandeurs d'emploi, jeunes sans formation, etc).

Pour le bâtiment du Florimont, 848,9 heures ont été réalisées dans ce cadre, surpassant l'objectif initial de 460 heures. Pour le chantier d'aménagement des espaces publics, 175 heures ont déjà été réalisée, surpassant l'objectif de 125 heures.

LE FUTUR DU FLORIMONT

Le Florimont a vocation à retrouver sa complémentarité avec les deux autres antennes du centre Europe et du club des jeunes, en étant une antenne dédiée aux jeunes publics et aux familles. Diverses activités du centre socioculturel pourront s'y déployer, et notamment :

- des animations adultes et seniors (principalement des ateliers créatifs)
- des ateliers sur la parentalité dans la salle financée par la fondation Timken : en octobre, des ateliers de bien-être Snoezelen parents/enfants y auront lieu.
- l'accueil du LAEP (lieu d'accueil parent-enfant), deux fois par semaine
- le dispositif CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité) de l'école Brant, les soirs après l'école
- l'accueil en centre de loisirs pour les enfants de 3 à 5. ans, les mercredis et pendant les congés scolaires
- un accueil délocalisé des travailleurs sociaux de l'espace solidarité, une à deux fois par semaine
- des ateliers cuisine, et toutes autres sortes d'ateliers susceptibles d'être proposés par le personnel ou les partenaires du CSC.



CONTACT PRESSE

Manon Lovasz - Attachée de presse Ville de Colmar - Colmar Agglomération 06 79 80 49 18 manon.lovasz@colmar.fr